Paul Thibaud : «L'islam face à la culture franco-républicaine»

18/11/2017 à 17h24

Le philosophe Paul Thibaud analyse la place de l'islam en France.

Emmanuel Macron a livré à Abu Dhabi une vision de l'islam surprenante : «*Ceux qui veulent faire croire, où que ce soit dans le monde, que l'islam se construit en détruisant les autres monothéismes sont des menteurs et vous trahissent.*» **Pour accorder une telle caution à la seconde religion de France et se porter garant de sa nature pacifique, il faut oublier la geste militaire musulmane commencée à Médine au temps même du Prophète.**

Ce bricolage flatteur est destiné à plusieurs publics : les habitants de la péninsule arabique invités à se détourner de l'intégrisme ; les intolérants, éventuellement terroristes, qui sévissent ailleurs ; et enfin les Européens que nous sommes, enclins à des préjugés qui les trompent, selon Emmanuel Macron. Dans ces trois directions, notre président a adressé une injonction de tolérance, qui malheureusement est aussi une dénégation, donc l'indice d'un désarroi : si on remplace une réalité gênante par une image complaisante, c'est parce qu'on ne sait pas comment faire face à la réalité. […]

C'est dans les années 1920 qu'on a donné aux évêques autorité sur l'usage des lieux de culte devenus propriété publique. C'est depuis 1959 que la loi Debré permet, sous contrôle et grâce à des subventions, aux établissements religieux de contribuer au service public de l'éducation. Quant à la stabilité de notre laïcité, elle a tenu à des traits

socioculturels plus ou moins explicites. **L’explicite, c’est le ralliement progressif du catholicisme aux principes essentiels de la démocratie : l’égalité des sexes (hors de son régime interne), la liberté de conscience, la légitimité éminente de l’État démocratique et la valeur spirituelle non pas du nationalisme, mais du dévouement à la patrie.**

> *Ce qui est moins explicite, c’est l’enracinement de cet accord dans les moeurs, dans une manière de faire société qui rend sensible la concorde nationale : les catholiques et les laïcs ne font pas sociétés à part, les manifestations du religieux sont cantonnées dans l’espace et dans le temps. Réciproquement, la participation des hommes de religion à certains débats publics est admise, elle le serait sans doute plus naturellement si notre laïcité était plus « mature ».*

[…]